CORPORATION DE LA

CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND

RÉUNION RÉGULIÈRE - PROCÈS-VERBAL

le 18 novembre 2019
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT:	Guy Desjardins, maire
	Samuel Cardarelli, conseiller quartier 1
	Mario Zanth, conseiller du quartier 2
	Don Bouchard, conseiller quartier 4
	André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
	Christian Simard, conseiller quartier 6
	Michel Levert, conseiller du quartier 7
	Diane Choinière, conseillère du quartier 8
	Helen Collier, directrice générale
	Maryse St-Pierre, greffière adjointe
ABSENT:	Carl Grimard, conseiller du quartier 3

1. Ouverture de la réunion

Le maire Desjardins ouvre la réunion à 18h34.

2. Prière

Le conseiller Mario Zanth fait la lecture de la prière.

3. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2019-209
Proposée par Mario Zanth
Appuyée par Diane Choinière

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

4. Déclarations d'intérêts pécuniaires (aucune)

5. Réunion à huis clos

RÉSOLUTION 2019-210
Proposée par Michel Levert
Appuyée par Mario Zanth

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion régulière du conseil municipal soit ajournée afin de tenir une session à huis clos pour discuter des sujets suivants, tel que stipulé à la section 239 de la *Loi sur les municipalités 2001*, tel que modifiée :

5.1. Procès-verbal des réunions à huis clos du 22 et 28 octobre 2019
5.2. Dossier de ressources humaines

ADOPTÉE

Les membres du conseil se retirent dans la salle de conférence adjacente à la salle du conseil à 18h36 et retournent dans la salle du conseil à 19h04.

RÉSOLUTION 2019-211
Proposée par Mario Zanth
Appuyée par Samuel Cardarelli

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion à huis clos soit ajournée afin de retourner en réunion régulière.

ADOPTÉE

6. Rapport de la réunion à huis clos

Le maire Desjardins informe les membres du public que le conseil a discuté de dossiers à huis clos et que des directives ont été données au personnel.

7. Annonces

La conseillère Diane Choinière annonce que le brunch de noël du Club Optimiste de Bourget aura lieu ce dimanche au centre communautaire de Bourget, entre 9h et midi.

Le maire Desjardins explique que la soirée de partage s'est bien déroulée et que beaucoup de gens y ont assisté.

Le maire Desjardins annonce que dimanche prochain à 16h aura lieu la parade de Noël.

8. Période de Questions/Commentaires (aucune)

9. Items des membres du Conseil (aucun)

10. Items par consentement

RÉSOLUTION 2019-212
Proposée par Michel Levert
Appuyée par Don Bouchard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les items suivants, tels qu'identifiés sous la rubrique «items par consentement» à l'ordre du jour de la réunion régulière du 18 novembre 2019, soient adoptés :

10.1. Adoption des procès-verbaux des réunions suivantes:

a. Comité plénier - 22 octobre 2019
b. Réunion régulière - 28 octobre 2019
c. Comité plénier - 28 octobre 2019
d. Réunion budgétaire - 5 novembre 2019
e. Réunion budgétaire - 6 novembre 2019
f. Réunion budgétaire - 7 novembre 2019

10.2. Réception des procès-verbaux des réunions suivantes:

a. Comité de dérogation - 25 septembre 2019

10.3. Les recommandations suivantes du comité plénier du 28 octobre 2019

a. Résolution pour approuver un changement de projet au Centre communautaire Ronald Lalonde

b. Résolution pour convoquer une réunion spéciale le 15 janvier 2020 afin de débuter le processus de consultation pour la révision du Plan Officiel de l'aire urbaine

c. Résolution pour adopter le calendrier des réunions 2020

10.4. Résolution pour nommer un membre au comité consultatif de l'environnement

10.5. Résolution pour adopter les salaires payés pour la période du 22 septembre 2019 au 2 novembre 2019, au montant brut de 1 319 645,38$ et montant net de 935 596,94$

10.6. Résolution pour adopter les réductions de taxes au montant de $1,548.46, étant la part de la Cité, en vertu des articles 357 & 358 de la Loi sur les municipalités

ADOPTÉE

Texte des résolutions adoptées par consentement telles qu'identifiées dans la résolution 2019-212

10.3a. ***ATTENDU QUE*** *le conseil municipal a approuvé un montant de 25 000$ lors du processus budgétaire 2019 afin de faire les plans et devis d'un nouveau système CVC au centre Ronald Lalonde; et*

ATTENDU QUE *suite à une première évaluation de la part des ingénieurs, le coût total du projet est évalué entre 80 000$ et 100 000$; et*

ATTENDU QUE *suite à l'approbation du plan de conservation d'énergie, il est recommandé de ne pas changer le système chauffage électrique pour un système au gaz;*

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE *le conseil municipal approuve que le 25 000$ qui été accordé lors du processus budgétaire de 2019 pour faire les plans et devis d'un nouveau système CVC au centre communautaire Ronald Lalonde soit utilisé afin de moderniser le système de chauffage électrique actuel, tel que recommandé au rapport no. LOI2019-10-01.*

10.3b. ***ATTENDU QUE*** *le processus de révision de 5 ans du Plan officiel de l'aire urbaine de la Cité de Clarence-Rockland est à son début.*

ATTENDU QUE *la première étape du processus est de convoquer une réunion spéciale du conseil.*

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE *le conseil convoque une réunion spéciale le 15 janvier 2020 afin de débuter le processus de consultation pour la révision du Plan Officiel de l'aire urbaine de la Cité de Clarence-Rockland.*

10.3c. ***QU'IL SOIT RÉSOLU QUE*** *le conseil adopte le calendrier de réunions 2020 avec les changements proposés au rapport CLERK2019-17.*

10.4 ***ATTENDU QU'****il y a présentement quatre (4) postes vacants au sein du Comité consultatif de l'environnement;*

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE *le Conseil accepte de nommer Mme Stephanie Marcil à titre de membre du comité consultatif de l'environnement pour le reste du terme.*

10.5 ***QU'IL SOIT RÉSOLU QUE*** *les salaires payés pour la période du 22 septembre 2019 au 2 novembre 2019, au montant brut de 1 319 645,38$, et montant net de 935 596,94$, soient adoptés tel que recommandé.*

10.6 ***QU'IL SOIT RÉSOLU QUE*** *le conseil adopte les réductions de taxes au montant de $1,548.46, étant la part de la Cité, en vertu des articles 357 & 358 de la Loi sur les Municipalités contre les propriétés foncières décrites dans l'annexe « A » du rapport numéro FIN2019-037.*

11. Rapports des Comités/Services

11.1 Comptes payés

RÉSOLUTION 2019-213
Proposée par André J. Lalonde
Appuyée par Michel Levert

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les comptes payés pour la période du 21 octobre 2019, au 11 novembre 2019, au montant de 1 619 633,65 $ soient adoptés tel que recommandé.

ADOPTÉE

11.3 Programme de modernisation municipale

RÉSOLUTION 2019-214
Proposée par Christian Simard
Appuyée par Don Bouchard

ATTENDU QUE le conseil a demandé, durant les délibérations budgétaires, un examen de la prestation des services ; et

ATTENDU QUE la province a lancé un programme de subvention pour la modernisation le 12 novembre 2019; et

ATTENDU QUE la date limite pour soumettre une demande au programme de subvention pour la modernisation est le 6 décembre 2019; par conséquent

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil appuie et mandate l'Administration à soumettre une demande de financement dans le cadre du programme de modernisation municipale dans le but d'obtenir le financement nécessaire pour entreprendre une révision des dépenses avec l'objectif de trouver des efficacités au niveau de la prestation des services et de réduire les coûts à long terme; et

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil autorise une exemption au règlement sur l'approvisionnement 2019-41 afin d'obtenir trois estimations de compagnies étant

en mesure de compléter professionnellement la demande de subvention à l'intérieur des délais très serrés; et

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil approuve un coût de 10 000$ pour la rédaction de la demande de subvention, laquelle sera financée par le fonds de prévoyance.

ADOPTÉE

12. Règlements municipaux

RÉSOLUTION 2019-215
Proposée par Samuel Cardarelli
Appuyée par André J. Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les règlements municipaux suivants soient adoptés :

12.2. 2019-105 - pour adopter la taxation intérimaire 2020

12.3. 2019-106 - pour acheter une parcelle de terrain pour le dépôt à neige

ADOPTÉE

12.1 2019-104 - pour adopter le Budget 2020

Suite aux discussions des membres du conseil, l'item budgétaire concernant l'augmentation salariale du maire ne sera pas reconsidéré.

RÉSOLUTION 2019-216
Proposée par Mario Zanth
Appuyée par Don Bouchard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Règlement no. 2019-104, visant à établir les estimations budgétaires pour l'année 2020, soit adopté.

ADOPTÉE

11.2 Adoption du Rapport Annuel du règlement 284-09 de l'Ontario

RÉSOLUTION 2019-217
Proposée par Diane Choinière
Appuyée par Mario Zanth

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport préparé selon le Règlement de l'Ontario 284/09 pour le budget 2020, soit adopté tel que présenté à l'annexe « A » du rapport no. FIN2019-036.

ADOPTÉE

13. Règlement de confirmation

RÉSOLUTION 2019-218
Proposée par Mario Zanth
Appuyée par Samuel Cardarelli

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement no. 2019-103, étant un règlement de confirmation pour la réunion régulière du 18 novembre 2019, soit adopté.

ADOPTÉE

14. Ajournement

Le maire Desjardins lève l'assemblée à 19h36.

_____ _____

Guy Desjardins, Maire Maryse St-Pierre, Greffière adjointe